

Séance plénière

Section de haut niveau: visites de chefs d'Etat ou de gouvernement et d'autres hauts dignitaires à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Organisation internationale du Travail

Table des matières

	<i>Page</i>
Section de haut niveau	1
Allocution de Son Excellence M. António Costa, Premier ministre de la République portugaise	1
Allocution de Son Excellence M. Marvin Rodríguez Cordero, Deuxième vice-président de la République du Costa Rica	5
Allocution de Son Excellence M ^{me} Mia Amor Mottley, Première ministre de la Barbade	7

Mercredi 19 juin 2019, 15 h 50
*Présidence de M^{me} Izata, Vice-présidente
gouvernementale de la Conférence,
et de M^{me} Mugo, Vice-présidente
employeuse de la Conférence*

Section de haut niveau

La Présidente *(original anglais)*

J'ai le plaisir de déclarer ouverte la seizième séance plénière de la 108^e session de la Conférence internationale du Travail.

A l'occasion de la célébration du centenaire de l'Organisation internationale du Travail, la Conférence a l'honneur d'accueillir des chefs d'Etat ou de gouvernement et d'autres hauts dignitaires, venus réaffirmer leur attachement à la justice sociale, principe fondateur de l'OIT, et partager leurs expériences et leur vision de l'avenir du travail. Dans le cadre de cette section de haut niveau, nous avons aujourd'hui l'honneur et le privilège de recevoir la visite de trois de ces éminentes personnalités. Sans plus attendre, je donne la parole au premier de ces invités, Son Excellence M. António Costa, Premier ministre de la République portugaise.

Allocution de Son Excellence M. António Costa, Premier ministre de la République portugaise

M. Costa Premier ministre de la République portugaise *(original portugais)*

C'est un honneur pour moi de prendre la parole et un plaisir d'y être invité dans ma langue maternelle, le portugais.

Permettez-moi de commencer en m'adressant aux partenaires sociaux du Portugal qui sont ici présents pour leur souhaiter la bienvenue et leur dire ma reconnaissance du travail que nous accomplissons ensemble. C'est un plaisir de vous voir ici aujourd'hui. Je voudrais aussi saluer chaleureusement tous les participants à cette Conférence internationale du Travail particulière qui se tient en cette année du centenaire de l'Organisation.

Tout au long de ces cent dernières années, l'influence internationale de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a été incontestable au plan international. L'OIT a ainsi fait évoluer la législation et contribué à l'adoption de politiques sociales portant sur la promotion de l'emploi, la garantie des droits au travail, l'extension de la protection sociale, le développement du dialogue social et la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Son mérite a d'ailleurs été reconnu par tous, comme en témoigne le prix Nobel de la paix qui lui a été décerné il y a cinquante ans, en 1969.

Les fondements et les principes de la Constitution de l'OIT ont un sens politique profond et définissent son orientation idéologique. La structure tripartite de l'Organisation,

qui rassemble les gouvernements et les représentants des travailleurs et des employeurs, n'a d'équivalent dans aucune autre organisation internationale.

Ces dernières décennies, les exigences de la mondialisation et l'accélération des progrès technologiques ont entraîné, partout dans le monde, un bouleversement des logiques de production et d'organisation. Ces bouleversements posent à leur tour des défis complexes pour le monde du travail.

Ces derniers mois, nous avons participé, à l'initiative de l'OIT, à un débat sur l'avenir du travail. Des visions différentes ont été présentées. Certains ont annoncé la destruction de millions d'emplois, d'autres ont affirmé que, si d'anciens emplois disparaîtraient, de nouveaux emplois seraient créés et permettraient aux travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences. Ce que personne ne peut nier, dans tous les cas, c'est qu'il n'y a pas de lien direct entre les emplois qui seront créés et ceux qui seront détruits et que les nouveaux travailleurs ne seront pas simplement les anciens travailleurs tranquillement reconvertis.

Il est évident que la conscience du défi auquel nous devons faire face est essentielle, car le travail continuera d'être un facteur majeur dans l'organisation de la vie collective. Son avenir dépendra de la volonté de chacun ainsi que des choix collectifs qui seront opérés et, pour ce faire, nous devons commencer par avoir une idée claire de la réalité et des options possibles.

Aujourd'hui plus que jamais, le dialogue social et le tripartisme, qui sont au cœur de l'Agenda du travail décent de l'OIT, ont un rôle essentiel à jouer pour que le développement économique se traduise en progrès social, que les politiques nationales et internationales fassent l'objet de consensus plus larges et qu'une réglementation du travail efficace soit promue dans tous les pays, tous les secteurs et toutes les entreprises. Plutôt que de résister au changement, il faut modeler, encadrer et conditionner celui qui répondra à notre vision collective de l'avenir du travail et du travail de l'avenir.

S'il est vrai que les économies doivent aujourd'hui faire face à des défis mondiaux d'une grande complexité, il est également vrai que l'innovation et les qualifications sont les principaux leviers qui permettront de relever ces défis, en augmentant les possibilités de créer des emplois plus qualifiés, plus stables et plus motivants, comme cela s'est d'ailleurs produit dans les grands moments de transition d'un modèle économique à un autre. La révolution technologique et numérique est en train de reconfigurer les marchés du travail et de modifier tant la nature du travail que les formes de travail, les lieux de travail et l'organisation du temps de travail, exigeant une transformation des compétences professionnelles des travailleurs et une nouvelle capacité à innover. C'est parce que ces défis ne se posent pas seulement au plan local ou national que nous avons besoin d'une gouvernance à l'échelle internationale.

A cet égard, il est impossible de ne pas faire référence au rapport intitulé *Travailler pour bâtir un avenir meilleur* de la Commission mondiale sur l'avenir du travail qui a été publié à l'occasion du centenaire de l'OIT. Ce rapport est en même temps novateur et responsable: novateur car, au lieu de se limiter à recenser les risques, il cherche à apporter des réponses aux défis de l'avenir, et responsable, car il fixe un programme ambitieux d'engagements pour les mandants tripartites. En accordant une importance majeure au concept de travail décent, l'OIT met l'humain au cœur de ce programme.

Comme le rapport le dit très justement, c'est maintenant qu'il faut agir pour améliorer la qualité du travail et investir davantage dans les hommes et les femmes, en promouvant l'éducation et la formation et en garantissant le droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie. C'est probablement le changement le plus important que la transformation technologique va nous imposer. C'est aussi le moment d'élargir les possibilités de choix, de combler le fossé entre les hommes et les femmes, de combattre la pauvreté et de réduire les

inégalités, grâce à une protection sociale qui couvre davantage de personnes, de la naissance à la vieillesse.

Comme cela est également dit dans le rapport, il est essentiel de préserver la relation indissociable qui existe entre le marché du travail et la protection sociale, et il est impératif de renforcer et de réinventer le lien entre les droits et les devoirs dans la relation d'emploi et la protection sociale. L'heure est aussi à la réflexion sur la nécessité de renforcer le contrôle qu'exerce chacun d'entre nous sur sa propre vie, en garantissant un équilibre juste et durable entre le travail et la vie personnelle et entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas.

Il s'agit là d'une discussion qui ne va pas s'arrêter aujourd'hui ni même dans quelques mois ou quelques années. C'est un objectif à long terme, un objectif de civilisation, mais un objectif indispensable.

Aujourd'hui, dans certains secteurs, les pressions visant à allonger la journée effective de travail sont très fortes. La technologie a tendance à s'immiscer et même à s'imposer dans nos moments de repos. D'une certaine façon, grâce à la technologie, nous rentrons chez nous en transportant notre travail à la maison. Pour résister à ces pressions, nous devons suivre ce vieux principe selon lequel la technologie doit être au service de la société et aider les gens à mieux travailler mais, surtout, elle doit nous aider tous à mieux vivre.

Par ailleurs, pour «redynamiser le contrat social», comme le propose l'OIT dans son rapport, il est essentiel de transformer les institutions qui gouvernent le marché de l'emploi. Ce n'est qu'avec l'action engagée des gouvernements, des organisations représentatives des travailleurs et des employeurs qu'il sera possible d'assurer le plein emploi, de garantir un travail décent et des salaires justes, et de générer plus de valeur pour l'ensemble de l'économie. C'est un véritable défi mondial que nous devons relever dans chacun de nos pays, mais aussi dans chacune de nos régions et à l'échelle internationale.

C'est pourquoi nous nous félicitons que l'Union européenne (UE) ait consacré, il y a un an à Göteborg, les principes essentiels du socle européen des droits sociaux et que dans l'Agenda stratégique, dont nous allons discuter pour les cinq prochaines années, il soit proposé de traduire dans la pratique les principes adoptés à Göteborg en mettant en œuvre un véritable plan d'action qui assure la transition en ces temps difficiles où nous devons faire face à des défis démographiques, technologiques et climatiques.

Nous devons profiter de l'occasion qu'est le centenaire de l'Organisation internationale du Travail pour transformer le rapport intitulé *Travailler pour bâtir un avenir meilleur* présenté par l'OIT en un véritable instrument capable de nous mobiliser et de nous lier tous, comme le fera, je l'espère, la déclaration qui sera adoptée ce vendredi.

Au Portugal aussi, les questions concernant le marché du travail occupent une place importante dans l'actualité politique et le débat public. Notre attachement à l'OIT, depuis plus de quarante ans maintenant, est fort. Pendant les années les plus difficiles de la crise économique et financière qui a frappé notre pays, l'aide du Bureau international du Travail (BIT) a été décisive. Le BIT a alimenté le débat en fournissant des données et des études qui nous ont permis de mieux connaître la réalité du marché du travail portugais. C'est ainsi, par exemple, que nous avons pu récuser l'idée selon laquelle le marché du travail portugais était excessivement rigide et que, de ce fait, il fallait assouplir la législation du travail pour augmenter la productivité, en nous fondant sur les études comparatives élaborées par le BIT.

Pendant la période de crise, les politiques d'austérité et la défense d'un modèle de compétitivité reposant sur la déréglementation du marché du travail et une politique de bas salaires ont eu un impact très négatif sur l'économie et l'emploi. Le chômage a alors atteint des sommets jamais connus au Portugal, allant jusqu'à 17,5 pour cent. Dans le même temps, le pays a connu une vague d'émigration sans précédent depuis les années soixante, le privant

d'une partie de son capital le plus précieux, ses hommes et ses femmes, leurs talents et leurs qualifications. C'est avec une grande tristesse que notre pays a vu partir tant de jeunes, parmi les plus qualifiés, le contraste étant criant entre l'émigration provoquée par cette crise récente et les anciennes vagues d'émigration du siècle passé.

C'est pour cela que mon gouvernement a décidé, dès le début, de se défaire de la politique incohérente d'«austérité expansionniste» qui avait été imposée au pays pendant la crise. Nous l'avons remplacée par une stratégie favorable à l'économie et à l'emploi qui a combiné la modernisation et l'innovation des structures économiques avec la valorisation du travail, en rétablissant les revenus et les droits et en créant des emplois. Nous nous sommes ainsi engagés – et sommes parvenus – à relever le niveau des salaires et à augmenter de façon graduelle le salaire minimum qui a déjà connu une progression de 20 pour cent ces quatre dernières années. Nous avons lancé un programme de lutte contre la précarité, réexaminé les politiques d'emploi en vigueur et relancé le dialogue social, en élargissant la concertation sociale, le débat autour d'une stratégie pour dix ans en vue de vaincre les blocages structurels de l'économie portugaise.

Une stratégie de croissance durable est incompatible avec la dévalorisation du travail. Elle doit miser sur la création de valeur ajoutée, et pour cela nous devons nous employer avec détermination à corriger notre retard structurel en matière d'éducation, de formation et de qualification pour toute la population. De fait, c'est parce que nous avons misé sur un modèle de «développement compétitif» que nous avons pu relancer l'économie portugaise et l'emploi de façon durable, en créant des conditions propices à la création de richesse et de bien-être, ainsi qu'au renforcement progressif de la position de notre pays vis-à-vis de l'extérieur. C'est aussi pour cette raison que nous avons misé sur l'innovation technologique et le renforcement des liens entre les systèmes de formation et d'éducation et le secteur productif car, s'il y a une chose que nous savons tous à propos du monde du travail à venir, c'est qu'il n'exigera pas moins mais plus de qualifications, et pas moins mais plus d'innovations.

Les résultats de ces choix sont visibles aujourd'hui. Ces trois dernières années, la hausse du produit intérieur brut (PIB) du Portugal a été de 7 points supérieure à la moyenne européenne, contribuant à la convergence réelle de notre pays avec les autres économies de l'UE, ce qui n'était pas arrivé depuis que nous avons adhéré à l'euro, au début du siècle. Le taux de chômage a diminué de 5,6 points depuis 2015 et il est aujourd'hui de 6,5 pour cent, au niveau le plus bas depuis les seize dernières années. La baisse du chômage de longue durée et du chômage des jeunes a été supérieure à celle du chômage dans son ensemble. Dans le même temps, la sécurité de l'emploi s'est améliorée: les contrats à durée indéterminée représentent 81 pour cent des créations nettes d'emploi. Nous avons ainsi réussi à augmenter le revenu des ménages et à diminuer le risque de pauvreté.

Je me dois de dire à ce propos que la définition de ces nouvelles politiques a été facilitée par la stratégie de concertation que nous avons mise en place avec les partenaires sociaux, car il n'y a pas de croissance économique sans investissement et il n'y a pas d'investissement sans confiance. Le succès de ces politiques n'a été possible que parce qu'il a reposé sur la confiance mutuelle qui s'est établie quant à la solidité d'une politique qui, dans le même temps, augmentait les revenus et créait de meilleures conditions d'investissement. C'est ainsi que, pendant toutes ces années, la croissance de notre économie a principalement reposé, d'une part, sur l'augmentation des investissements privés, tant d'investissements étrangers directs ayant choisi le Portugal que d'investissements accrus des entreprises portugaises, et d'autre part, sur sa compétitivité internationale qui s'est traduite dans tous les secteurs par une augmentation des capacités d'exportation et la conquête de parts de marché.

Il a ainsi été clairement montré, je crois, que la compétitivité de notre économie n'est pas passée par un appauvrissement collectif mais au contraire par une stratégie qui a su miser sur la modernisation du tissu économique et l'amélioration des conditions de vie des

travailleurs, ainsi que leur qualification et l'assurance d'un travail décent, comme conditions essentielles d'une croissance fondée sur l'investissement et la compétitivité internationale de nos entreprises. C'est la voie que nous voulons continuer d'emprunter, en intégrant les changements qui interviennent dans les modes d'organisation des processus de production et en renforçant la compétitivité des entreprises grâce à la poursuite de l'investissement dans des infrastructures technologiques, de nouveaux processus de gestion, la science et la qualification des ressources humaines, sans perdre de vue toutefois la défense du travail décent, du dialogue social et de la négociation collective ou l'ensemble des droits et des devoirs vis-à-vis de l'Etat social. En définitive, il s'agit de veiller à ce qu'à l'avenir le travail soit toujours associé à des droits. C'est sur ces principes fondamentaux que repose une économie novatrice et créative, qui génère des richesses et crée des emplois, mais aussi une société plus juste, solidaire et inclusive, qui démocratise le travail et le bien-être et ne laisse personne de côté.

Afin de mener à bien cette politique pour l'avenir, nous comptons sur l'incalculable contribution de l'OIT en tant qu'acteur de premier plan de la gouvernance mondiale, pour défendre le travail décent et les nombreux acquis qu'elle a construits pendant les cent dernières années, en unissant ses forces à celles de ses partenaires aux niveaux international, régional et national.

L'avenir du monde n'est certainement pas une spirale qui nous entraîne vers le bas. Nous devons au contraire partager de plus en plus et le plus largement et durablement possible des modèles sociaux plus inclusifs, qui contribuent davantage au travail décent et à une prospérité partagée par tous. C'est cet avenir que nous voulons continuer à construire tout au long des cent prochaines années, et vous pouvez compter sur nous pour relever ce défi.

**Allocution de Son Excellence
M. Marvin Rodríguez Cordero,
Deuxième vice-président de la République du Costa Rica**

M. Rodríguez Cordero
Deuxième vice-président de la République du Costa Rica
(*original espagnol*)

Au nom du gouvernement de la République du Costa Rica et de son Président, M. Carlos Alvarado Quesada, je m'associe résolument à la célébration du centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui, depuis sa création et de manière stratégique, nous rappelle qu'il ne saurait y avoir de paix universelle sans justice sociale.

L'OIT est mue depuis l'origine par une double préoccupation qui revêt aujourd'hui une grande actualité: déterminer comment, d'une part, améliorer les conditions de vie et le bien-être des travailleurs et, d'autre part, mettre en place des mécanismes de règlement des conflits et définir des objectifs communs à l'appui du développement de nos différentes nations et de la société dans son ensemble.

La culture du dialogue social et le tripartisme institué au sein de l'OIT sont une des innovations les plus pertinentes pour la paix du travail et le développement démocratique des nations. L'OIT apporte de multiples contributions à l'amélioration des conditions de travail à l'échelle planétaire. C'est pourquoi nous défendons son caractère multilatéral et nous attachons à renforcer et à soutenir son action.

Notre pays a fait siens, avec grand profit, les principes fondamentaux de fonctionnement de l'OIT. La preuve en est que nombre des instruments et politiques qui sous-tendent le système costaricien de protection sociale et de promotion du bien-être sont

le fruit d'un processus d'élaboration participative et de négociation ainsi que de la contribution solidaire tripartite des travailleurs, des employeurs et de l'Etat. Ce pacte social est au fondement de l'état de droit et du caractère démocratique des institutions au Costa Rica et a permis d'atteindre un plus haut niveau de développement humain.

Cela étant, le monde d'aujourd'hui nous met face à de nouveaux défis d'une grande complexité auxquels nous sommes appelés à nous attaquer ensemble, dans nos pays respectifs comme dans le cadre du multilatéralisme.

L'innovation et l'évolution technologiques, la robotisation et l'intelligence artificielle, notamment, progressent à un rythme vertigineux. Elles ouvrent des possibilités mais posent aussi des défis, et elles sont en train de transformer les modes de production et les équilibres sociaux, le monde du travail et les relations professionnelles.

Pour faire face aux nouvelles réalités du monde du travail de demain, il est nécessaire de concevoir et d'élaborer des politiques d'ensemble, axées sur l'être humain et la dignité humaine, qui réaffirment les droits fondamentaux au travail et les droits humains en général.

Nous devons favoriser la création de possibilités d'emploi et de travail décent, ce qui est une condition nécessaire pour progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable, éliminer la pauvreté et réduire les inégalités. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) exige de notre part de meilleures stratégies et solutions.

Assurer un équilibre entre les trois piliers du développement durable que sont la croissance économique, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale, alors que ces objectifs ne sont pas aisément conciliables, est le grand défi qui se pose à l'humanité.

Il est impératif que nous puissions nous fonder sur la vaste expérience de l'OIT pour savoir comment relever ces défis et que nous associons l'ensemble de la société et des entreprises à l'élaboration des politiques publiques et des stratégies, afin de mettre en place un dialogue consensuel qui tienne compte des différents besoins et des différentes perspectives.

Le Conseil supérieur du travail du Costa Rica a conscience de l'importance du dialogue social pour susciter les changements dont nous avons besoin sur le marché du travail. C'est pourquoi cette instance tripartite a approuvé à l'unanimité l'exécution, dans le cadre de l'assistance technique du Bureau international du Travail (BIT), du Programme en faveur du travail décent (PTD) pour la période 2019-2023, qui s'articule autour de quatre axes: la protection sociale, l'emploi, l'application des normes internationales et le dialogue social.

Ainsi, ces quatre prochaines années, nous comptons œuvrer à l'amélioration des conditions de travail et de l'employabilité des groupes vulnérables. Nous nous employons actuellement à renforcer le Système national de l'emploi en regroupant dans une même plateforme l'ensemble des services de l'emploi du pays, afin d'en améliorer l'efficacité et de faciliter la recherche d'emplois de qualité.

Dans le contexte actuel, appréhender le savoir et l'éducation comme un bien public devient un impératif pour renforcer le capital humain. L'administration du Président Carlos Alvarado Quesada a donc proposé de faire passer le taux de scolarisation au niveau préscolaire à 89 pour cent, d'augmenter le nombre d'établissements d'enseignement, de généraliser l'enseignement de l'anglais et de fournir un environnement d'enseignement numérique à travers le Réseau éducatif bicentenaire. Le Costa Rica a également entrepris de mettre en place, à la faveur d'un partenariat public-privé, un cadre national de qualifications pour l'enseignement et la formation technico-professionnelle, qui permettra de reconnaître les acquis et les qualifications des personnes ayant opté pour une formation technique. Cela

facilitera les processus de recrutement des entreprises et simplifiera la transition des jeunes diplômés vers le monde du travail.

Je tiens également à souligner que, soucieux d'appliquer les normes internationales du travail, le gouvernement s'attache actuellement à mettre en œuvre la convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981, que le Costa Rica a ratifiée il y a peu. L'application de cet instrument est essentielle à l'intégration des Costariciens et des Costariciennes sur le marché du travail.

Afin de favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, de tirer le meilleur parti des outils technologiques et de réduire notre empreinte sur l'environnement, nous nous employons à élaborer de nouveaux cadres réglementaires pour mettre en place des modalités de travail différentes, comme le télétravail dans les secteurs public et privé.

Les autorités mesurent bien l'immense contribution que l'économie associative apporte lorsqu'elle prolonge l'action des pouvoirs publics en fournissant des biens et des services là où les institutions publiques ne le peuvent pas; le gouvernement pilote actuellement l'élaboration de la première Politique nationale d'économie sociale et solidaire, qui vise à améliorer les prestations publiques aux entreprises associatives ainsi qu'à renforcer les processus de création de travail décent et l'incidence de ces unités productives sur le développement local.

A cet égard, le gouvernement est conscient de la tradition de longue date que constituent les coopératives au Costa Rica, ainsi que de la contribution que le syndicalisme et d'autres formes d'association apportent à l'élaboration de solutions globales pour le pays.

Enfin, nous accueillons avec satisfaction le projet d'une nouvelle norme internationale de l'OIT concernant la violence et le harcèlement au travail, qui sera soumise pour adoption à la présente session de la Conférence. Nous devons rejeter catégoriquement toute conduite ou pratique et tout comportement constitutifs de violence ou de harcèlement dans le monde du travail. Au Costa Rica, grâce à l'entrée en vigueur, en juillet 2017, de la loi sur la réforme des procédures relatives au travail, nous avons fait un pas en avant vers l'établissement d'un cadre réglementaire interdisant toute forme de discrimination et prévoyant des mesures de réparation en faveur des victimes.

En guise de conclusion, j'aimerais souligner que nous ne pourrions relever les défis que posera le monde du travail de demain qu'en établissant un pacte social qui tienne compte des aspirations et des besoins de l'ensemble de la société, des secteurs économiques et productifs et des territoires, en particulier ceux des populations les plus vulnérables pour lesquelles la justice sociale, la paix du travail et le travail décent ne sont encore qu'une aspiration et non une réalité. Faire en sorte que chacun puisse jouir de conditions de vie décentes doit être notre objectif premier.

(M^{me} Mugo prend place au fauteuil présidentiel.)

**Allocution de Son Excellence
M^{me} Mia Amor Mottley,
Première ministre de la Barbade**

M^{me} Amor Mottley
Première ministre de la Barbade
(original anglais)

C'est pour moi un honneur d'être ici et d'avoir passé les dix-huit dernières heures dans un avion pour être présente à cette session. Ce faisant, je suis consciente que l'Organisation

devant laquelle j'interviens aujourd'hui a fait, depuis un siècle, davantage que toute autre institution pour changer la vie des gens ordinaires sur cette planète. Je suis également consciente que ces cent dernières années ont engendré de plus grands changements pour eux que toute autre période de l'histoire de l'humanité. Si nous acceptons ces deux affirmations, nous commencerons à comprendre combien est cruciale l'action que l'Organisation internationale du Travail (OIT) continue de mener au nom de tous ceux qui ne peuvent pas se faire entendre ni manifester leur présence.

De fait, quinze ans exactement après la création de cette Organisation, notre région, la région des Caraïbes, connaissait ses premiers troubles, les travailleurs manifestant justement pour se faire entendre et affirmer leur présence. Le mouvement de protestation avait débuté en février 1934 dans ce qui est maintenant le Belize, et le flambeau de la révolte n'avait pas tardé à atteindre la Trinité-et-Tobago, Saint-Kitts-et-Nevis, la Jamaïque, le Guyana, Sainte-Lucie, puis mon propre pays le 26 juillet 1937, un jour auquel nous accordons, au niveau national, une importance particulière. Les travailleurs se soulevaient pour dénoncer l'horreur de leurs conditions de travail. Armés seulement de leur passion et de leur foi en la justice pour tous, ils puisaient leur force dans la solidarité avec leurs frères et leurs sœurs de la région ainsi que dans l'histoire des héros de leur passé, parmi lesquels Bussa à la Barbade et Toussaint Louverture en Haïti.

Cette rébellion spontanée des travailleurs qui se propageait à travers les îles de la région, sans l'aide de la technologie et des moyens de télécommunication modernes, allait conduire à la formation de mon propre parti politique, dont j'assume aujourd'hui la direction – le Parti travailliste de la Barbade, qui est le plus ancien parti des Caraïbes anglophones. Et trois ans plus tard, elle aboutissait à la création du Syndicat des travailleurs de la Barbade, que l'OIT connaît bien pour la contribution exceptionnelle qu'il a apportée, et qu'il continue d'apporter, aux efforts de celles et ceux qui sont venus dans cette enceinte.

Je sais que je suis ici dans une institution qui sait ce que c'est que d'avoir connu le meilleur de la Barbade – qui a connu, comme nous, l'œuvre du Très Honorable Sir Frank Walcott, héros national de la Barbade et membre du Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT) de 1969 à sa retraite, en 1991, et celle de Sir Leroy Trotman, auquel nous rendrons hommage ce soir, qui a également exercé ses fonctions avec talent et dévouement de 1991 à 2011 et qui a été vice-président travailleur pendant presque une décennie, de 2002 à 2011. Et bien entendu, nous avons maintenant M^{me} Toni Moore, qui est membre du Conseil d'administration du BIT depuis 2017.

Venir ici est donc pour moi un devoir plutôt qu'un simple choix, car mon pays a dans son ADN un respect intime et profond pour les droits des travailleurs et leur expression, en tout lieu et de toutes les façons possibles, afin que la vie de ces travailleurs puisse constamment s'améliorer.

Il y a un an, lorsque j'ai été élue, l'un de mes premiers actes en tant que Première ministre – et j'en éprouve une immense fierté – a été de convier à une réunion les représentants du partenariat social d'alors, et en particulier la dirigeante du Syndicat des travailleurs de la Barbade, M^{me} Moore. Celle-ci est d'ailleurs la première femme à occuper la fonction de secrétaire général d'un organisme d'une telle stabilité que quatre secrétaires généraux seulement s'y sont succédé en soixante-dix-huit ans – ce qui témoigne de la solidité de roc avec laquelle ce syndicat a assuré, dans notre pays, la protection des droits des travailleurs. J'ai rencontré M^{me} Moore et d'autres dirigeants syndicaux ainsi que des représentants du secteur privé dans le cadre de notre partenariat social, que Sir Leroy Trotman a grandement contribué à établir au moment de notre dernière crise économique au début des années quatre-vingt-dix – en 1992 plus précisément. L'objectif visé était de s'assurer que notre pays adopte une perspective commune en matière de gouvernance et un modèle commun, car il était évident que ni le gouvernement à lui seul, ni le capital à lui seul,

ni les travailleurs à eux seuls ne pouvaient faire avancer de façon durable ce qui devait être fait pour améliorer le niveau de vie et les possibilités de développement de notre pays.

Notre partenariat social, je suis heureuse de vous l'annoncer, se réunit de nouveau régulièrement, après avoir traversé une période de léthargie. C'est la première entité que j'ai tenu à rencontrer parce que j'ai pleinement conscience que, si nous voulons aller de l'avant dans les périodes difficiles comme dans les périodes prospères, chaque aspect de notre modèle de développement doit témoigner d'une volonté de partager le fardeau équitablement – comme nous devons aussi le faire pour les avantages. Et de fait, le tout premier matin de mon entrée en fonction, nous nous sommes réunis et avons défini une mission nationale nous concernant tous – préserver la valeur de notre dollar –, conscients qu'un échec dans ce domaine aurait un impact sur tous les secteurs et toutes les catégories de la population de notre nation.

Cette lutte pour la justice sociale est au cœur de toute notre action, que ce soit pour les droits des travailleurs à s'associer, à s'organiser et à cesser le travail, ou pour la reconnaissance des principes suivants: le travail est digne et n'est pas une marchandise; la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous; notre croissance doit s'appuyer sur un socle d'équité et d'égalité; le travail des enfants et la violence sur le lieu de travail doivent être éliminés; et il faut adopter une approche tripartite pour débattre et résoudre les problèmes. Tout cela représente dans une large mesure ce que l'Organisation a défendu et ce pour quoi elle a œuvré au cours du siècle écoulé. Nous n'étions pas ici lorsque la Déclaration de Philadelphie a été adoptée en 1944; j'ose même dire que la plupart d'entre nous n'étaient pas encore nés. Mais cette histoire est la nôtre, et ces causes sont les nôtres, profondément enracinées et dignes d'être rappelées avec fierté.

Pour assurer notre avenir, nous devons nous souvenir de notre passé. Jamais auparavant l'humanité n'a dû faire face à une épreuve d'une ampleur comparable à celle du changement climatique qui nous menace aujourd'hui. Le Président a évoqué les observations que j'ai formulées en septembre dernier à l'Assemblée générale des Nations Unies, où j'ai déclaré sans ambages aux personnes présentes ou qui pouvaient m'entendre que le monde a fait un pacte au titre duquel il n'entend pas tenir compte des membres les plus vulnérables de la communauté des nations. C'est à déplorer, car cela nous rappelle un monde qui n'était pas prêt, il y a cent ans, à voir les êtres humains les plus vulnérables, à savoir les travailleurs. Nous avons là peut-être l'aspect le plus déplorable de la réalité mondiale actuelle: le fait que, cent ans plus tard, malgré le développement de cette institution, malgré la Déclaration universelle des droits de l'homme, malgré toutes celles et tous ceux qui sont morts et tout ce pour quoi nous nous sommes battus, nous continuons de penser qu'il est normal de considérer un groupe de nations comme superflu ou, pire encore, de ne pas le prendre en considération du tout, face à ce qui pourrait bien être la plus grave menace à laquelle soit confrontée l'humanité depuis son apparition sur cette planète.

Nous prenons la parole à chaque réunion. Nous prenons la parole dans toutes les institutions. Et même si l'on dit que la politique est l'art de la répétition, il semble que ni la politique ni la morale n'ont le moindre effet notable sur celles et ceux dont les actions et la voix pourraient avoir une influence sur les difficultés climatiques auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. J'irai plus loin. Ce sont les plus vulnérables qui risquent le plus de souffrir du changement climatique. La notion de réfugiés climatiques ne nous est pas étrangère. Dans notre propre région, les deux tiers de la population de Montserrat ont dû quitter l'île par suite de l'éruption d'un volcan et, il y a deux ans, toute l'île de Barbuda a été évacuée en raison d'un ouragan et la Dominique a perdu 226 pour cent de son produit intérieur brut (PIB) et a dû faire face à un important déplacement de sa population à cause de deux ouragans.

Mais ce n'est pas seulement le changement climatique qui nous inquiète, ni le constat que le monde est uniquement prêt à protéger les plus puissants, c'est-à-dire ceux-là même

qui ont le plus contribué à la dégradation de notre climat. C'est aussi l'insécurité mondiale. C'est aussi une propension constante à considérer la circulation des capitaux comme normale, mais pas celle des personnes, de sorte que nous vivons dans un monde où les migrations massives de main-d'œuvre sont jugées inacceptables, que ce soit pour cause de xénophobie, de préjugés raciaux ou pour toute autre raison. Nous vivons dans un monde qui trouve normal d'accepter que ces problèmes cumulés, conjugués à l'évolution rapide des technologies, puissent avoir des conséquences pour les êtres humains, sans que les Etats ou les institutions interviennent pour contrer leurs effets sur les travailleurs ordinaires.

Par conséquent, quand cette Organisation a décidé de se pencher sur la question de l'avenir du travail, je pense qu'elle l'a fait en sachant que nous ne vivons pas dans un monde qui puisse ressembler en quoi que ce soit au monde d'il y a trente ou quarante ans, et encore moins à celui d'il y a un siècle. De ce fait, nous devons absolument procéder à une planification efficace pour nous assurer que le fait de vivre dans ce monde changeant et multipolaire en évolution rapide n'aura pas de conséquences imprévues pour nos populations, en particulier pour les travailleurs ordinaires. Compte tenu du rythme de cette évolution, les seuls repères sûrs sont les principes qui nous tiennent à cœur. L'environnement changera. La géographie, sous l'effet du climat, changera. Le pouvoir de celles et ceux qui le détiennent changera aussi. Mais les principes essentiels qui nous incitent à respecter la dignité du travail, à respecter le caractère décent du travail, à faire en sorte que les avantages comme les charges soient partagés équitablement sont les seules constantes sur lesquelles nous puissions compter dans les dix, vingt, trente, cinquante ou cent ans à venir.

C'est dans ce contexte que mon gouvernement et la région à laquelle nous appartenons attachent une grande importance aux principes qui, depuis les années trente, lorsque nos travailleurs se sont soulevés, nous ont permis d'évoluer jusqu'à devenir des Etats-nations modernes, et qui sont aussi pertinents de nos jours qu'ils l'étaient à l'époque. Ces principes prônaient l'égalité, l'équité, l'égalité des chances. Avons-nous mené la tâche à terme? Non. Y a-t-il encore des problèmes à résoudre? Oui. Je suis venue ici aujourd'hui pour affronter certains de ces problèmes, consciente que nous le faisons alors même que le monde est prêt à se débarrasser du multilatéralisme et des voix de celles et ceux d'entre nous qui veulent aller jusqu'au bout du voyage et achever la tâche entreprise. Nous n'en avons pas fini.

Nous n'en avons pas fini avec la protection des femmes, qui, dans bien des cas et dans le monde entier, continuent à percevoir un salaire inférieur pour un travail de valeur égale et qui, malheureusement, subissent très souvent violence et discrimination sur le lieu de travail. Cela étant, je suis fière que mon ministre du Travail ait été désigné comme rapporteur de la commission technique concernée – dont j'attends d'ailleurs avec intérêt le résultat des travaux à la fin de la semaine –, car il s'agit d'aspects «mineurs» qui ne font plus la une des journaux, mais auxquels sont malheureusement confrontés, dans leur vie professionnelle quotidienne, trop de femmes et de travailleurs en général alors qu'ils cherchent à protéger leur famille et à se protéger eux-mêmes.

De la même manière, nous n'avons pas mis suffisamment l'accent sur l'engagement. Mon propre gouvernement sait fort bien que, dans cette même salle il y a presque dix ans, un gouvernement précédent a pris l'engagement de ratifier la convention sur la protection des droits des travailleuses et travailleurs domestiques mais, une fois cet engagement pris, n'a rien fait pour l'honorer. Nous sommes venus le renouveler, parce que nous savons que, dans notre propre cas, des dizaines de milliers de nos concitoyens ont été mis au monde, élevés et nourris par des travailleuses et travailleurs domestiques et, indépendamment de ces origines, ont réussi à apporter une contribution importante non seulement à notre propre pays, mais aussi à l'échelon régional et international. Le fait que leurs parents, et leurs mères en particulier, soient en butte à du harcèlement ou de la persécution simplement parce qu'ils aspirent à faire un travail décent en aidant les autres est tout à fait injustifié et ne sera pas accepté par mon gouvernement.

Se pose bien entendu aussi la question du salaire minimum, qui, dans votre rapport, est présenté comme garantissant le niveau de vie minimum auquel nos concitoyens devraient avoir droit. Nous vivons dans un monde où les inégalités se creusent. A part les propos qui s'étalent dans des thèses universitaires, des avis de spécialistes ou des éditoriaux de journaux, peu d'efforts sont faits pour réduire les inégalités dans les choix économiques de nombre des pays du globe.

Les pays évoquent, avec une certaine désinvolture, la croissance du PIB comme vous donnant droit ou non à une aide concessionnelle. Mais ce n'est pas la croissance du PIB qui détermine le degré d'équité, c'est plutôt une croissance juste et équitable de nos sociétés qui détermine la viabilité à long terme de nos choix. A cet égard, nous estimons qu'il est de notre devoir suprême d'être en mesure d'améliorer les compétences de nos travailleurs et de leur permettre d'accéder en permanence aux outils et au capital dont ils ont besoin pour réussir leurs diverses transitions – qu'il s'agisse du passage de l'état d'étudiant à celui de travailleur, de l'état de travailleur à celui de parent, ou de l'état de travailleur à celui de retraité. Or, comme on peut le constater, il arrive très souvent que les travailleurs ne bénéficient d'aucune protection au cours de ces différentes phases de transition.

La Barbade a été l'un des premiers pays en développement à fournir des prestations de chômage dans le cadre de sa série d'obligations nationales en matière de sécurité sociale du début des années quatre-vingt. Nous l'avons fait à une époque où beaucoup de pays développés n'offraient pas ce genre de prestations. A ceci j'ajouterai, cette année, la question des prestations de paternité, car nous estimons que, même si nous nous employons à éliminer la discrimination contre les femmes, nous avons aussi le devoir suprême de veiller à ce que nos jeunes pères, en particulier, aient la possibilité d'établir des liens avec leurs enfants, car le développement durable se fonde sur des familles fortes, qui elles-mêmes font des communautés fortes et, par voie de conséquence, des pays forts.

De même, nous estimons que nous ne pouvons plus nous en tenir à une culture du contentement et que les travailleurs, les employeurs et les gouvernements doivent se regarder dans un miroir, c'est-à-dire pratiquer un autoexamen. Faisons-nous vraiment ce que nous nous sommes engagés à faire pour être fidèles à notre mandat et à nos mandants?

Notre pays a considéré qu'il nous incombait de définir l'excellence sous toutes ses formes. Si nous arrivons à définir l'excellence pour chaque métier – pour le laveur de voiture comme pour le médecin, pour le serveur comme pour l'avocat, pour le chimiste comme pour le travailleur domestique –; si nous arrivons à déterminer qui peut certifier l'excellence et qui peut l'enseigner; mais, par-dessus tout, si nous arrivons ensuite à déterminer qui peut contrôler «l'habitude d'excellence» – car l'excellence est bel et bien une habitude –, nous serons alors en mesure d'améliorer les services que nous nous offrons les uns aux autres et nous veillerons à ce que notre niveau de productivité et, par conséquent, notre compétitivité en tant que nation et région augmentent fortement.

Nous nous sommes malheureusement habitués à nous reposer sur une culture du contentement dans de trop nombreuses parties du globe, sans admettre que l'examen continu et la reconversion sont absolument indispensables pour progresser. Chez nous, nous appelons ce processus le «programme RE-RE», un programme de renouvellement des compétences et d'autonomisation, de reconversion et d'émancipation. Pour celles et ceux qui pensent que l'émancipation consiste à rendre les gens maîtres de leur propre vie sans leur accorder la protection des droits sociaux, je tiens à dire qu'ils se trompent, parce que nous savons bien qu'à chaque étape, nous sommes tenus de protéger la transition et la destination finale de toutes celles et de tous ceux que nous entendons émanciper. Mais nous sommes conscients que, dans le monde actuel, aucune formation, aucun développement, aucun renouvellement des compétences ne peut se révéler décisif sans la création d'un dispositif d'appropriation pour tous. Nous sommes également conscients que la technologie ne menace l'existence de nombreux travailleurs que si ceux-ci ne se l'approprient pas. La

technologie ne devient un outil hostile que pour celles et ceux qui n'ont pas la maîtrise de la façon dont elle évolue ou de la forme qu'elle prend. Mais si les travailleurs s'approprient la technologie et sont en mesure d'influer sur la façon dont elle peut être utilisée, tant d'un point de vue éthique qu'économique, elle ne devrait pas causer de bouleversements ni poser de problèmes à ceux qui s'inquiètent face à l'automatisation, à l'intelligence artificielle et à toutes les autres innovations qui modifieront foncièrement la structure du travail au cours de ce siècle.

Pour citer un exemple simple, nous pensons que, si un robot peut faire tout ce que nous pouvons faire nous-mêmes, c'est fantastique tant que le robot nous appartient. Mais si le robot ne nous appartient pas, ça l'est beaucoup moins. C'est dans ce contexte qu'il faut commencer à discuter de l'appropriation. Ce n'est pas une discussion qui a déjà eu lieu, si ce n'est entre quelques personnes qui n'ont malheureusement pas encore obtenu, dans les médias nationaux, l'espace qui leur permettrait de présenter leurs arguments. Nous ne pouvons pas arrêter l'évolution technologique sur sa lancée, mais nous devons veiller à ce que les travailleurs aient le droit de s'approprier la technologie et de définir ce qu'elle peut faire et ce qu'elle fera dans nos sociétés.

Nous invitons donc le Directeur général ainsi que cette Organisation, ses Etats Membres et ses partenaires sociaux à œuvrer avec nous à la mise au point de nouveaux modèles d'entreprise et d'appropriation qui placeront toujours la dignité de nos concitoyens au centre de notre modèle de développement. Les causes immédiates de nos problèmes sont multiples, tout comme les solutions techniques possibles. Mais si nous nous laissons distraire par le bruit, ou par les arbres susceptibles de cacher la forêt, alors nous subirons les conséquences de n'être plus que des pions sur l'échiquier. Je voudrais suggérer à l'OIT que nous fassions entendre nos voix sur les sujets les plus importants, c'est-à-dire la trajectoire de développement des nations et le repositionnement des travailleurs au centre du modèle de développement.

Nos principes ne changeront pas, contrairement à notre géographie, à nos rapports de force et à notre capital. Mais si nous restons fidèles à nos principes, si nous défendons et maintenons fidèlement nos principes qui consistent à placer les personnes au centre de chaque composante du pouvoir, qu'il s'agisse du capital, de la technologie ou du mode d'appropriation, je suis convaincue que nous serons capables de traverser cette période très mouvementée de l'histoire mondiale en assurant la protection des droits des travailleurs et en gardant intacte la dignité de nos peuples. Pourquoi? Parce que l'appropriation est importante. Pourquoi? Parce que tout doit être fondé sur la justice et l'équité. Pourquoi? Parce que nos peuples sont importants. Pourquoi? Parce que notre développement doit toujours tendre à donner des possibilités, à permettre au plus grand nombre de prospérer et de se développer, à abolir les inégalités qui ont caractérisé tant de pays ces dernières années et à lutter pour ce qui compte vraiment, sans craindre de prêcher dans le désert. Si, dans les Caraïbes, nous éprouvions cette crainte, nous ne parlerions pas du changement climatique, nous ne parlerions pas des migrations massives, nous ne parlerions pas des inégalités d'un système commercial mondial complètement faussé, qui nous oblige à participer sur un même pied et de la même manière que les grands pays, alors que nous n'avons pas le pouvoir d'influer sur le commerce mondial des biens et des services. La taille, la position et la géographie importent peu dans la lutte pour le bon droit et la protection des travailleurs.

J'ai le sentiment que celles et ceux qui se sont réunis il y a cent ans pour créer cette Organisation étaient du même avis et estimaient que ce qui importait, c'était la fidélité aux principes et la protection des êtres humains ordinaires, qui étaient trop souvent sans voix ni visage aux yeux des autres mais qui avaient compris que cet engagement en faveur d'une cause, sans crainte des conséquences, aboutirait un jour au genre d'améliorations dont ont bénéficié les travailleurs dans le monde entier. Nous n'en avons pas encore fini. Comme le dit le Talmud, il ne nous incombe pas de finir la tâche, mais nous ne sommes pas non plus libres de nous en désister.

Devant vous ici aujourd'hui, je porte le témoin qu'il faudra passer à une autre génération de dirigeants barbadiens afin qu'ils respectent les principes qui – plus que ceux de toute autre institution – nous ont aidés à définir ce qu'est notre pays et ce que représente notre mission. Je vous remercie de l'honneur qui nous a été fait, à moi-même, à mon gouvernement et à mes concitoyens, de pouvoir partager avec vous quelques points de vue sur ce centenaire. Dans notre partie du globe, comme vous le savez sûrement, un *century* n'est pas chose à traiter à la légère, même si nous n'en voyons pas autant que nous le souhaiterions en ce moment dans la Coupe du monde de cricket. Mais nous savons que tant qu'il y a le souffle, il y a la volonté, et nous nous joindrons donc à vous pour mener à bien cette mission en faveur de celles et ceux qui sont restés à quai.

La Présidente
(original anglais)

Au nom de mes collègues du bureau et de tous les délégués de la Conférence, je tiens à vous exprimer notre profonde gratitude pour nous avoir honorés de votre présence aujourd'hui et nous avoir fait part de vos réflexions et de votre vision.

Ainsi s'achève cette section de haut niveau, organisée dans le cadre de la seizième séance plénière de la 108^e session de la Conférence internationale du Travail.

(La séance est levée à 17 h 25.)